

Communiqué de presse

**HALTE AU MASSACRE A GAZA !
CESSEZ-LE FEU IMMEDIAT
SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN**

Le 15 octobre dernier nous appelions les citoyens de l'Ain à se rassembler pour exprimer collectivement la condamnation la plus ferme des massacres de civils sur les terres d'Israël et de la Palestine. Plus précisément les massacres effectués dans la bande de Gaza, une prison territoriale où survivent 2.2 millions d'êtres humains.

Ce rassemblement fut interdit par la préfète de l'Ain, pour des motifs relevant du positionnement idéologique du ministre de l'intérieur. Aucun mot ni allusion des appels à l'existence d'un peuple écrasé depuis 75 ans par la répression coloniale d'un Etat qui pratique l'apartheid le plus intolérable que les grandes puissances occidentales ne veulent pas voir, accentuant ainsi la coupure entre l'Occident et le « Sud global ». Les évènements de ces jours en sont, hélas, la conséquence.

Nous voulions dire haut et fort : Stop aux massacres, retour à la paix entre deux états libres.

Pour l'heure, nous exigeons l'arrêt immédiat des opérations militaires contre la Bande de Gaza. L'offensive menée par l'Etat d'Israël contre la population de la Bande de Gaza, ses habitations, ses infrastructures est d'une violence sans précédent.

Nous condamnons les crimes de guerre commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens, crimes qui ont coûté la vie à plus de 1400 personnes dont des centaines de femmes et d'enfants. La légitime résistance ne peut justifier de tels actes.

Ces crimes ne peuvent en aucun cas autoriser Israël à commettre d'autres crimes de guerre avec l'aval de ses alliés. Chaque victime civile israélienne comme palestinienne est à déplorer. Chaque vie compte autant qu'une autre à nos yeux. Nous exigeons la libération immédiate de tous les civils pris en otage.

Des quartiers entiers de la Bande de Gaza ont été rasés, des écoles, des universités, des hôpitaux détruits. On compte ce 23 octobre, plus de 5 000 personnes tuées dont plus de 1000 enfants, 15 000 blessés, et des centaines de milliers de personnes déplacées qui se trouvent sans abri. Du fait d'un siège inhumain, l'eau, l'électricité et la nourriture manquent cruellement. Et ce ne sont pas les quelques dizaines de camions entrés depuis le 21 octobre dans la Bande de Gaza qui permettront de ravitailler ses 2 200 000 habitants. Déjà durement touchée par les crimes de guerre de l'armée israélienne, la population de la Bande de Gaza est au bord d'une catastrophe humanitaire majeure.

Nous demandons d'urgence au président de la République de cesser son soutien inconditionnel à la politique israélienne. La France doit porter la voix de la paix.

La France doit demander la levée immédiate du siège inhumain imposé à la population de Gaza, et l'annulation de l'ordre de déportation de la moitié des habitants de la Bande de Gaza.

Dans le cadre d'un cessez-le feu total et immédiat, nous exigeons l'arrêt des opérations militaires contre la Bande de Gaza, dont les populations civiles sont les principales victimes, ainsi que la destruction massive des infrastructures civiles.

Depuis des dizaines d'années la communauté internationale est restée passive sans faire appliquer le droit international devant les dénies des droits du peuple palestinien : occupation sans fin et colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem-Est, blocus destructeur et inhumain de la Bande de Gaza depuis 16 ans...

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Nous refusons le deux poids-deux mesures qui s'exprime aujourd'hui à ce sujet en France, depuis le plus haut niveau de l'État. Un deux poids-deux mesures qui réduit au silence tout discours qui voudrait exprimer une solidarité avec le peuple palestinien, qui tend à criminaliser tout soutien à la défense de ses droits démocratiques.

Nous nous élevons contre les accusations calomnieuses qui visent aujourd'hui toute pensée qui n'est pas alignée sur celle du pouvoir, notamment la LFI, le NPA, la CGT 59, dont certains responsables et élus, sont publiquement mis en cause, interpellés, menacés. On peut ne pas partager les expressions de ces organisations, pour autant aucun amalgame n'est possible avec une quelconque "apologie du terrorisme", ou complaisance à l'antisémitisme qu'elles ont toujours dénoncé, et nous exigeons l'abandon de toutes enquêtes les visant sur de tels motifs.

Avec la même vigueur, nous demandons que cessent les interdictions de manifestation ou de réunions publiques en solidarité avec la population de Gaza. De telles manifestations se tiennent depuis plusieurs jours dans toute l'Europe et dans le monde entier, et la France est l'un des rares pays à les interdire. L'atteinte aux droits et libertés démocratiques est manifeste. Elle est grave, profondément illégitime, dramatiquement irresponsable.

Dans l'Ain, après l'interdiction du rassemblement du vendredi 20 octobre, plusieurs citoyens se sont vu infliger une amende de 135 euros pour s'être rendu sur place, alors qu'ils n'avaient pas pu en être informé.

Le débat public doiturgemment revenir à la raison. Le soutien à une paix juste et durable passe par un discours équilibré du gouvernement qui ne fasse pas fi des intérêts de l'une des parties. Il est grandement temps d'en prendre la mesure.

Manifester est un droit constitutionnel qui doit être respecté, on ne nous fera pas taire : nous appelons de ce fait à une manifestation pour dire « Halte aux massacres à GAZA » le samedi 28 octobre à 14h30 au Champ de Foire

Premiers signataires : AFPS, ATTAC, CGT, ENSEMBLE!, FSU, Libre pensée, LDH, LFI, NPA, PCF, PG, POI

Contact :

Collectif Palestine 01 c/o AFPS 01

Maison de la Culture et de la Citoyenneté, 4 allée des Brotteaux – CS 70270 - 01006 Bourg-en-Bresse